

Note générale concernant l'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif sur la commune de Miélan est contrôlé par le SPANC (service public d'assainissement non collectif) du syndicat mixte des 3 vallées (SM3V) dont le siège est 1 place Carnot 32260 SEISSAN et qui assure les contrôles pour plus de 70 communes depuis 2000 soit plus de 6700 unités ANC.

Les différentes prestations sont assurées par 3,5 agents ETP pour :

- Instruction autorisation d'urbanisme ou projet de réhabilitation
- -contrats de conformité des chantiers d'installation d'ANC
- Diagnostics lors des ventes d'immeuble
- Contrats de bon fonctionnement
- Opérations de renouvellements groupés d'installation non conformes avec rejets sur les espaces publics et aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Pour tout nouveau projet de construction ou de réhabilitation, le dispositif d'assainissement non collectif devra être validé par le service en charge du SPANC et du SM3V.

Pour tous renseignements

SPANC-SM3V

1 place Carnot

32260 SEISSAN

05.62.05.99.64